

Le Magazine

Bastides & Vous

Le magazine d'informations du territoire

DÉCEMBRE 2025 - N°10

FETE DU CANAL

DOSSIER

P6-7

La 1^{ère} fête du canal

 @ ANNIE LAPARRE

- p. 2 L'ÉDITO DE JEAN-MARC GOUIN
- p. 3 UNE SALLE DE SPORT ATTENDUE !
Le-Buisson-de-Cadouin
- p. 4-5 PRÉPAREZ-VOUS, DÉBROUSSAILLEZ AVANT L'ÉTÉ !
Prévention des risques d'incendies
- p. 6-7 1^{ère} FÊTE DU CANAL : BILAN
19-21 Septembre 2025
- p. 8-9 TOURISME
Saison 2025 : bilan de l'Office de Tourisme et de La Guillou
- p. 10 ENFANCE-JEUNESSE
Des loisirs pour tous les âges
- p. 11 OPÉRATION "AVELO"
Faire du vélo un réel moyen de transport au quotidien
- p. 12-13 DE SAINT-FÉLIX-DE-VILLADEVILLE À BIRON À PIED !
18 Nouveaux chemins de randonnée.

- p. 14-15 SAVOIR-FAIRE & FAIRE-SAVOIR
L'agriculture au service du développement durable
- p. 16-17 LES GARDIENS DE NOS EAUX PROPRES
Assainissement
- p. 18-19 QU'EST-CE QUI NOUS REND SI FIERS ?
Lalinde : Les Béliers
Centre Intercommunal de Santé (CIS)
- p. 20 UNE HISTOIRE
1946 - Jeanne Vigier, première femme élue sénatrice de la Dordogne.
- p. 21 BRÈVES VERTES
Restitution de l'étude sur les vieilles forêts
- p. 22-23 BRÈVES
- p. 24 COMMUNICATION
Restez informés toute l'année !



Communauté de Communes
Bastides Dordogne Périgord



Edito Jean-Marc Gouin

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BASTIDES DORDOGNE-PÉRIGORD



p. 12-13

18 NOUVEAUX
CHEMINS
DE RANDONNÉES

“

**Pour commencer, au nom des tous les élus communautaires,
je vous souhaite une excellente nouvelle année.**

2026 VIENT CLORE UN MANDAT DE SIX ANS DURANT LEQUEL LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AURA ATTEINT, VOIRE MÊME DÉPASSÉ, DANS CERTAINS DOMAINES, LES OBJECTIFS FIXÉS PAR SON PROJET DE TERRITOIRE.

Cet éditorial, le dernier que j'aurai le plaisir d'écrire, n'est pas un bilan ni un programme, simplement l'occasion de vous remercier, vous toutes et tous, lecteurs et acteurs qui faites vivre ce beau territoire.

Vous remercier pour les rencontres, la richesse de nos échanges et le travail accompli ensemble.

L'action de cette organisation, que j'ai eu l'honneur de présider pendant ces années, s'appuie en premier sur les maires et leurs conseils municipaux, mais également sur le dynamisme et l'inventivité des entreprises locales et associatives que nous avons souhaité mettre à l'honneur dans les pages de ce magazine à chaque édition. Au fil de ces 40 portraits d'entreprises, nous avons pu mesurer la force des initiatives et des talents présents sur notre territoire.

La première fête du canal de Lalinde en septembre dernier a permis de mesurer pleinement la mobilisation et la créativité de ces forces vives : habitants, associations, bénévoles, artistes, exposants, prestataires et agents communaux. Leurs propositions et leur implication ont largement contribué à la réussite de cette fête imaginée pour célébrer ce patrimoine fluvial exceptionnel.



p. 6-7

1^{re} FÊTE DU CANAL

Cet événement, appelé à revenir chaque année, est organisé par l'Office de tourisme des Bastides et cofinancé par de nombreux acteurs économiques locaux.



p. 23

CHÂTEAU
DE BIRON

La hausse de la fréquentation touristique, l'arrivée de nouveaux habitants attirés par les paysages et une meilleure qualité de vie, la tension sur le marché de l'immobilier et la création ou la reprise d'entreprises de plus en plus nombreuses, montrent que notre communauté de communes est attractive, grâce à ses actions mais aussi au dynamisme affiché par les villages qui la composent.

À l'heure où l'actualité nationale et internationale demeure préoccupante, parfois même anxiogène, nous pouvons affirmer, en toute modestie, que **nos communes tiennent bon face à cette morosité ambiante**.

J'en profite également pour saluer la mobilisation des agents de la communauté de communes et du CIAS qui est totale. Leur professionnalisme et leur sens des responsabilités dans l'exercice de leurs métiers respectifs, aux services des habitants, participent au bon fonctionnement de notre organisation.

Par ce premier magazine de l'année 2026, dont les rubriques ont été adaptées pour respecter les règles de propagande électorale, vous découvrirez **les informations sur les services de la communauté de communes, des initiatives innovantes portées par des entreprises locales** pour s'adapter au changement climatique et toute la diversité de ce qui fait vivre notre territoire au quotidien.

Pour finir, je réitère mes vœux pour vous et vos proches, de bonne santé, de réussite et de sérénité pour 2026 et pour toutes les prochaines années.

— Jean-Marc GOUIN

”

Réhabilitation du gymnase du Buisson-de-Cadouin : UN PROJET ATTENDU !

La Communauté de communes Bastides Dordogne-Périgord (CCBDP) dispose aujourd’hui d’un patrimoine immobilier riche et diversifié. Ses bâtiments, adaptés pour accueillir des activités administratives, techniques, socioculturelles ou sportives, structurent le territoire.



▲
PROJET DE LA RÉNOVATION DU GYMNASIE
PAR L'AGENCE ARCHISTUDIO RETENUE POUR
LA CONCEPTION ET LA MAÎTRISE D'ŒUVRE.

Le projet

Parmi ces équipements, trois gymnases ont été récemment créés ou réhabilités : Lalinde, Beaumontois-en-Périgord et Monpazier. Conformes aux normes, ils garantissent des conditions de pratique optimales.

En revanche, le gymnase du Buisson-de-Cadouin, construit en 1982, n'a jamais bénéficié de travaux significatifs, à l'exception du remplacement du parquet en 2015.

Son ancienneté en fait un bâtiment énergivore et limite aujourd’hui l’expérience des usagers et la diversité des activités possibles. **Il est donc envisagé de le réhabiliter.**

REPÈRES

2025	Études préalables de faisabilité finalisées
2026	Lancement des travaux (premier trimestre)
1 555 000 €	Budget investissement estimé

Amélioration thermique du bâtiment



Agrandissement et modernisation du dojo.



Mise aux normes globale, incluant l'accessibilité



Rénovation des sanitaires



FINANCEMENT



Magazine d'information Bastides & Vous N°10 - Édité à 11 000 exemplaires

Directeur de la publication : Jean-Marc Gouin

Comité de rédaction :

Séverine Amar, Philippe Baldo, Fabienne Baron, Franck Carrée, Maryline Coppi, Élodie Deschamp, Bruno Desmaison, Pauline Gasseling, Roseline Grazzi, Monique Pelletant, Véronique Raynaud, Natalia Rodriguez, Karine Suderie.

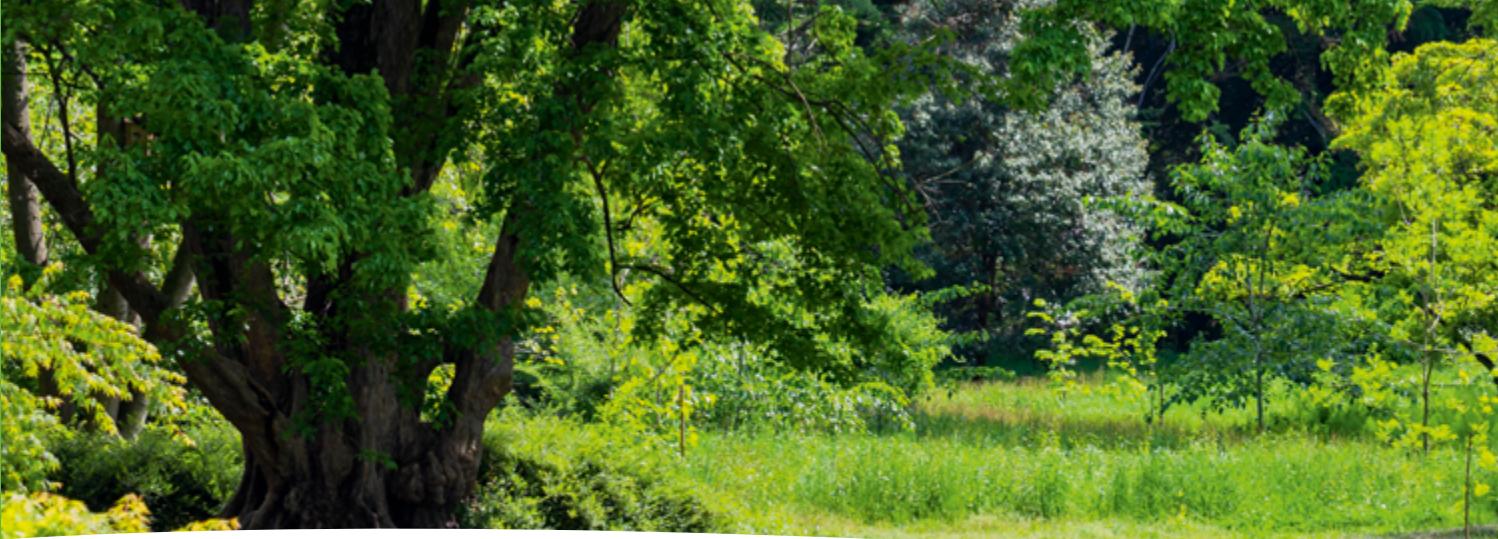
Rédactrice en chef : Natalia Rodriguez

Graphisme & composition : Laure Dupleix - Studio de création OOKPIK
www.ookpik.fr • 24150 Couze & Saint Front

Crédits photos : Association Les Amis de Secrets de Pays / Service tourisme, enfance-jeunesse / Annie Laparre / Bruno Desmaison / Drone Work / François Canar / Adobe Stock

Impression : Nouvelle Imprimerie Moderne Périgueux





PRÉVENTION DES RISQUES D'INCENDIES

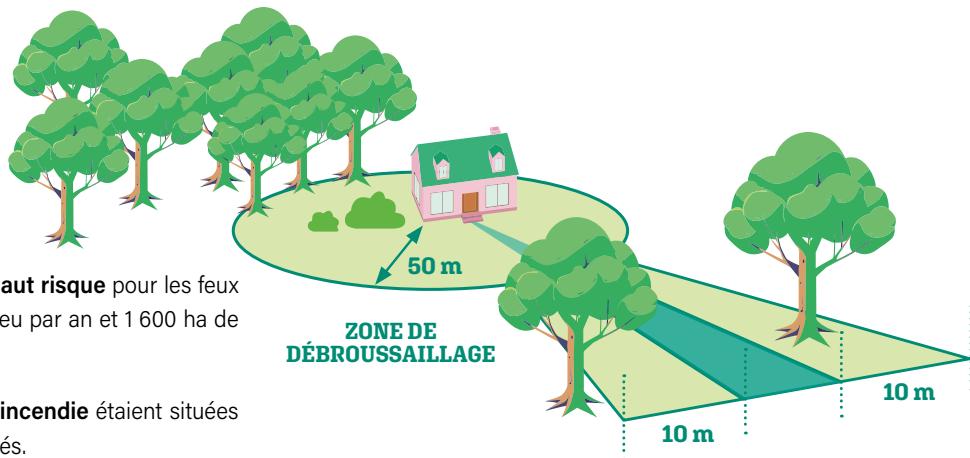
Votre propriété est entourée de végétation ? PROTÉGEZ VOUS, DÉBROUSSAILLEZ AVANT L'ÉTÉ !

Le saviez-vous ?

La Nouvelle Aquitaine est classée à haut risque pour les feux de forêt avec plus de 1 500 départs de feu par an et 1 600 ha de surfaces brûlées en moyenne.

90% des maisons détruites lors d'un incendie étaient situées sur des terrains non ou mal débroussaillés.

Depuis le 1^{er} janvier 2025 le débroussaillage est obligatoire par le code forestier (Art. L 131-10) dans les territoires particulièrement exposés aux risques d'incendie.



Pour les terrains situés à moins de 200 m des bois et forêts, l'obligation de débroussailler s'applique sur :

50 m aux abords des constructions,
10 m de part et d'autre des voies privées
d'accès aux constructions.

“Attention ! Débroussailler n'est pas défricher !”

Le débroussaillage consiste à réduire la densité de végétation autour de sa maison au sol comme en hauteur.
Il garantit la rupture du couvert végétal.

POURQUOI faut-il débroussailler ?

- **Pour éviter les départs de feu et leur propagation** depuis ou vers les propriétés situées en forêt et à proximité ;
- **Pour réduire l'intensité de l'incendie** aux abords des habitations et empêcher qu'il ne touche les bâtiments ;
- **Pour faciliter la circulation** des véhicules des sapeurs-pompiers, en cas d'intervention.

QUI est concerné ?

Le propriétaire de la construction est responsable du débroussaillage autour de celle-ci.

Attention !

Parfois cela peut déborder sur les parcelles voisines au-delà des 50 m requis. Dans ce cas, le propriétaire de la parcelle à débroussailler est tenu de réaliser les travaux de débroussaillage chez ses voisins.

QUAND débroussailler ?

POUR EN SAVOIR PLUS

Février-mars, avant la reprise de la végétation.

Cette opération doit être renouvelée au moins une fois par an et adaptée selon la croissance des végétaux.





Je ne brûle pas mes déchets verts, c'est interdit !

Le brûlage des déchets verts est régulièrement la cause de propagation d'incendies.

Déchets concernés :

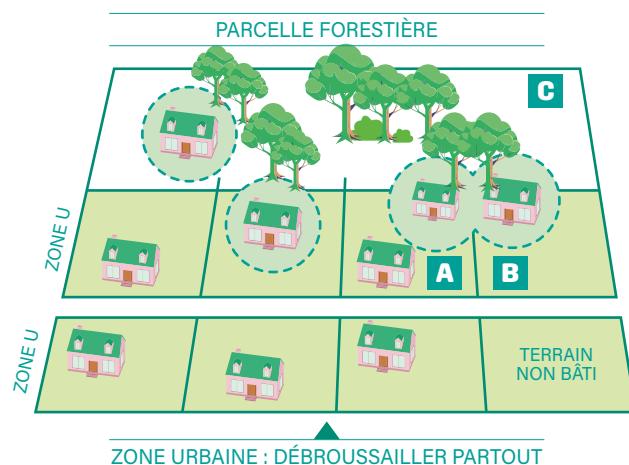
- feuilles,
- aiguilles mortes,
- éléments issus de la tonte de pelouse,
- de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage.

Attention, une contravention peut être appliquée pour un particulier (Art. 131-13 du code pénal).

Et vos haies ? Sont-elles taillées ?

Chaque année, la communauté de communes entreprend une campagne d'élagage le long des voies pour couper les branches des arbres et haies qui se trouvent sur le domaine public.

Le bois coupé est laissé sur place. Le propriétaire qui souhaite utiliser cette ressource est tenu de l'évacuer dans les plus brefs délais.



Savez-vous que vous êtes tenus de tailler vos haies qui donnent sur la voie publique ?

Vous êtes libre de planter arbres et haies comme bon vous semble, sans vous soucier de la hauteur ni de la distance, sur votre terrain.

Attention cependant à ce que les plantations restent au moins à deux mètres du domaine public, pour que tout le monde puisse passer facilement et en toute sécurité (la limite du domaine public n'est pas automatiquement la limite du goudron - si vous avez un doute, vous pouvez remplir un formulaire disponible en mairie ; un arrêté d'alignement vous sera alors adressé).

Le propriétaire d'un terrain bordant une voie publique peut être tenu responsable si un accident arrive parce qu'il n'a pas entretenu régulièrement ses plantations en bordure de chemin.



Que dit la loi ?

ARTICLE 671 DU CODE CIVIL

“L'élagage des arbres et des haies en bordure de voies publiques est à la charge du propriétaire (ou de son représentant, locataire...) qui doit s'assurer que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. L'élagage des arbres présents sur la voie publique est quant à lui réalisé par les services des espaces verts de la commune”.

RETROSPECTIVE

La 1^{ère} fête du canal



**“C'était
du 19 au 21
septembre 2025”**



Expositions &
documentaires

Jeu
d'enquête

Buvette

Guinguette
& musique

Animations
nautiques

Visites
& Ateliers

Activité
tyrolienne

Pique-nique
géant

Pendant trois jours, le canal a servi de fil conducteur à une multitude d'animations qui se sont succédées entre Saint-Capraise-de-Lalinde, Baneuil, Lalinde et Mauzac-et-Grand-Castang, dans une ambiance joyeuse, malgré une météo capricieuse.

Organisée par la communauté de communes Bastides Dordogne-Périgord et l'Office de tourisme des Bastides, la Fête du Canal a pour vocation de fédérer communes, associations, partenaires privés et habitants.

Elle offre également aux quatre communes partenaires, chacune proposant ses propres animations, l'occasion de construire et partager un projet collectif autour du canal, mettant ainsi en valeur leur patrimoine tout en renforçant les liens qui les unissent.

CETTE CÉLÉBRATION DU CANAL EST UNE OCCASION UNIQUE DE VALORISER CE PATRIMOINE EXCEPTIONNEL.



LE CANAL : COLONNE VERTÉBRALE D'UNE FÊTE AUX MULTIPLES VISAGES

- Ateliers créatifs,
- Démonstrations autour des écluses,
- Visites du barrage de Mauzac,
- Concerts,
- Expositions,
- Spectacles,
- Animations familiales,
- Balades commentées.

Tout était fait pour cheminer le long de cet axe structurant du territoire.

TEMPS FORTS

Le Grand Pavois : telle une parade fluviale, un défilé de bateaux décorés et colorés sur le canal entre Mauzac et Lalinde.

Depuis les berges, à pied ou à vélo, le public a largement suivi cette animation, malgré quelques averses.

Les activités destinées aux enfants ont été reçues avec enthousiasme, confirmant l'importance accordée aux familles dans la conception du programme.



MERCI AUX PARTENAIRES !

Cette première édition a pu voir le jour grâce à l'engagement des acteurs locaux : associations, bénévoles, artistes, exposants, prestataires et agents communaux.

Leur implication a permis de proposer un programme riche et varié, ainsi qu'une présence tout au long du parcours, créant ainsi une ambiance chaleureuse dans chaque village.



Rendez-vous en 2026 !

La Fête du Canal 2025 a posé les bases d'un rendez-vous appelé à s'inscrire durablement dans l'offre culturelle du territoire. À l'unanimité, organisateurs et communes partenaires ont ainsi décidé de renouveler l'expérience en 2026.

Dossier Tourisme

L'Office de Tourisme • Saison 2025 • Bilan

La saison 2025 a été marquée par des aléas climatiques et un contexte économique morose. Face à une hausse des réservations de dernière minute, les professionnels ont des difficultés à se projeter.

En juillet, 72 % des acteurs du tourisme se déclarent satisfaits, voire très satisfaits, de leur activité.

En août, ce taux atteint 82 %.

Cependant, 38 % des personnes interrogées anticipent une baisse de leur chiffre d'affaires pour 2025.



FRÉQUENTATION TOURISTIQUE STABLE PAR RAPPORT À 2024

12 200 visiteurs renseignés

Sur les antennes de l'Office de Tourisme de Monpazier, Beaumontois-en-Périgord, Cadouin et Lalinde (Juillet-Août).

1 700 personnes informées

Auprès du camion ambulant hors les murs

Emplacements les plus fréquentés :

marchés de Trémolat et du Buisson-de-Cadouin.

850 visiteurs (+ de 8 ans)

Sur les soirées nocturnes de l'été

SOURCE : « Bilan de saison » adressée en octobre aux partenaires de l'Office de Tourisme.



LE BAC DES BASTIDES, MAUZAC-CALES

Devant le succès de l'opération, pour cette troisième année, la période de navigation a été avancée de 30 jours. Elle s'étend désormais sur trois mois et demi, de mai à septembre.

LE BAC A AINSI CIRCULÉ ENTRE MAUZAC-ET-GRAND-CASTANG ET CALÈS :

- du 7 mai au 31 mai : les week-ends et jours fériés
- du 1^{er} juin au 15 septembre, 6 jours sur 7.



- CHIFFRES 2025 -

10 000 personnes ont pris le bac cette année !

soit + 365 % de fréquentation par rapport à 2024



1^{re} ÉDITION DE LA FÊTE DU CANAL

19-21 septembre 2025

Une réussite malgré une météo capricieuse





LA GUILLOU

Saison 2025 : une réussite !



Depuis 2025, la communauté de communes Bastides Dordogne-Périgord assure la gestion du camping du Moulin de La Guillou, constituant désormais avec la base de plein air de la Guillou, une Zone d'Activité Touristique en pleine croissance. Cette première année de transition a permis de tester, d'observer et de confirmer le potentiel du site.

DES CHIFFRES EN HAUSSE POUR LA BASE DE PLEIN AIR



FRÉQUENTATION GLOBALE :
+32 % pour l'offre de loisirs



LA PISCINE ENREGISTRE :
9 400 baigneurs (contre 6 400 en 2024)
3 400 scolaires (contre 2 500).



CÔTÉ RESTAURATION,
jusqu'à 100 repas par jour
ont été servis en juillet.



UN SITE STRUCTURANT POUR LE TERRITOIRE

La Guillou confirme son rôle d'accueil de groupes et de prestataire d'activités de pleine nature. Les hébergements (bâtiment, bungalows toilés, camping) ont affiché complet une grande partie de l'été.

L'OFFRE DE LOISIRS EST VARIÉE : activités nature, piscine ouverte 7j/7 (permettant d'optimiser le chauffage du bassin), espaces extérieurs soigneusement entretenus.

En 2025, la rénovation des sanitaires par la communauté de communes a permis d'améliorer nettement le confort et la fonctionnalité du site.



L'ÉQUIPE (GAUCHE À DROITE) : SANDRINE DELBOS / THIERRY BOCZAR / CHAMAILLARD CYRIL / JULIEN BRUXELLES / LALIE FOURAGE / COPP MARYLINE / FABRE MANON / ARQUEY ALANIS



NOUVEAUTÉ 2025 : LES COMITÉS D'ENTREPRISE

L'arrivée de cette nouvelle clientèle ouvre des perspectives solides et renforce l'activité sur l'ensemble de la saison.

L'ACCUEIL DES SCOLAIRES

De mai à juin et en septembre, La Guillou accompagne les écoles dans l'apprentissage du "savoir nager".

Dès l'hiver 2025 : le "savoir rouler à vélo", est un projet destiné à toutes les classes de CE1 et CE2 du territoire entre octobre et avril.

Un bilan encourageant... et des ambitions claires

Les bons résultats de 2024 sont confirmés.

L'OBJECTIF DÉSORMAIS
> Poursuivre l'amélioration de l'offre et renforcer l'attractivité.

PROCHAINE ÉTAPE
> Améliorer la communication pour gagner en visibilité.

Opération “AVELO”



Le tracé d'un itinéraire doux appelé “Vélo route voie verte” existe déjà depuis quelques années entre Saint-Capraise de Lalinde et Calès.

Il est envisagé de le prolonger jusqu'à Limeuil. Cependant, ce projet est conditionné par le franchissement de la Dordogne à deux endroits sur 15,9 km.

L'objectif final étant de longer la Dordogne depuis le département de la Gironde jusqu'au Lot.

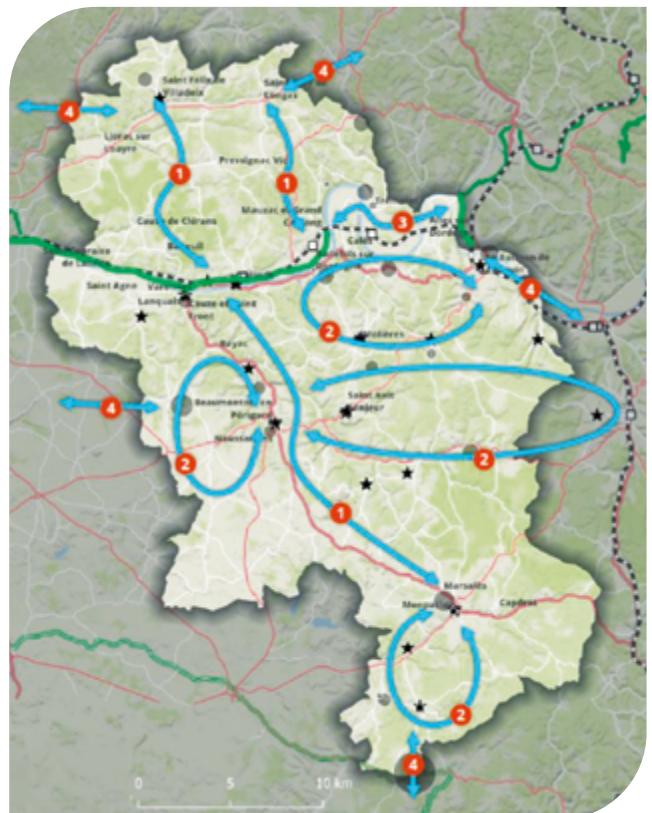
La communauté de communes a été lauréate de l'appel à projet “AVELO 3” lancé par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) avec l'ambition affichée de faire du vélo un réel moyen de transport dans les déplacements du quotidien, sur l'ensemble du territoire, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie.

Ce qui lui permet de financer en partie l'étude d'un Schéma Directeur Cyclable.

C'est quoi un Schéma Directeur Cyclable ?

Il s'agit d'un document de planification stratégique permettant d'avoir une vision de l'aménagement du territoire sur le long terme.

Cette démarche déjà engagée dans certaines écoles avec le programme “apprendre à rouler à vélo”, offre un panel de possibilités sécurisées pour la pratique du vélo-loisir et pour le cyclotourisme.



PROJET RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN TECHNIQUE ET FINANCIER DE L'ADEME DANS LE CADRE DU PROGRAMME CEE AVELO 3

POUR EN SAVOIR PLUS
Pôle Aménagement Durable • Tél. : 05 32 28 00 38



- REPÈRES -

2024 : lauréat de l'appel à projet de l'ADEME

2024-2025 : étude menée par le bureau d'études ITER. Consultation : élus, associations, entreprises, Office de Tourisme des Bastides.

2026 : finalisation du Schéma Directeur Cyclable.

2026-2027 : mise en œuvre en fonction des priorités et des opportunités de financements disponibles.

Enfance Jeunesse



Petite enfance : moins de 3 ans

“EN VOL” ET “ARC-EN-CIEL”, sont deux Lieux d'Accueil Parents Enfants (LAEP). Gratuits, ils sont ouverts à tous les enfants de moins de 3 ans et à leurs parents, grand-parents, assistantes maternelles....

On vient librement, sans inscription, pour jouer, échanger, souffler un peu et créer du lien.

INFOS PRATIQUES

- **Arc-en-ciel :** lundi de 9h00 à 11h00
au Centre de loisirs « Entre deux eaux »
à La Guillou - Lalinde
- **Envol :** jeudi de 9h30 à 11h30
au Pôle Enfance de Beaumontois-en-Périgord

Enfants : 3-11 ans

DEUX TEMPS FORTS ONT ÉTÉ ORGANISÉS EN 2025

- **17 MAI :**
“Parade des continents” à Beaumontois-en-Périgord
Une journée pour faire le tour du monde :
danse country, percussions africaines, cerfs-volants, masques, tatouages maoris...

Un joyeux voyage clôturé par le spectacle
“Le voyage musical de Pinpin”

- **27 SEPTEMBRE :**
“Avatar” à Cadouin

Immersion dans un univers féerique composé de potions, bouteilles sensorielles, boomerangs, tir à l'arc, jeu de piste et découverte de la méthode Snoezelen pour inciter les enfants à la détente et proposer des sollicitations sensorielles.

La journée s'est terminée aux rythmes des percussions africaines.

Ados : 11-18 ans

ÉTÉ 2025 - JUMELAGE DORDOGNE-RHINAU

Les jeunes Périgourdins ont fait découvrir leur territoire aux Alsaciens : paysages, patrimoine, bonne humeur...

Un repas intergénérationnel préparé ensemble a été le moment fort du séjour.

Puis, direction La Londe-les-Maures :
randonnée, plongée, catamaran, visites et plage.

Un séjour dépaysant et riche en souvenirs !

DE SAINT-FÉLIX-DE-VILLADEIX À URVAL À PIED ? C'est désormais possible !

18 nouveaux chemins de randonnées : la Louyre entre dans la boucle

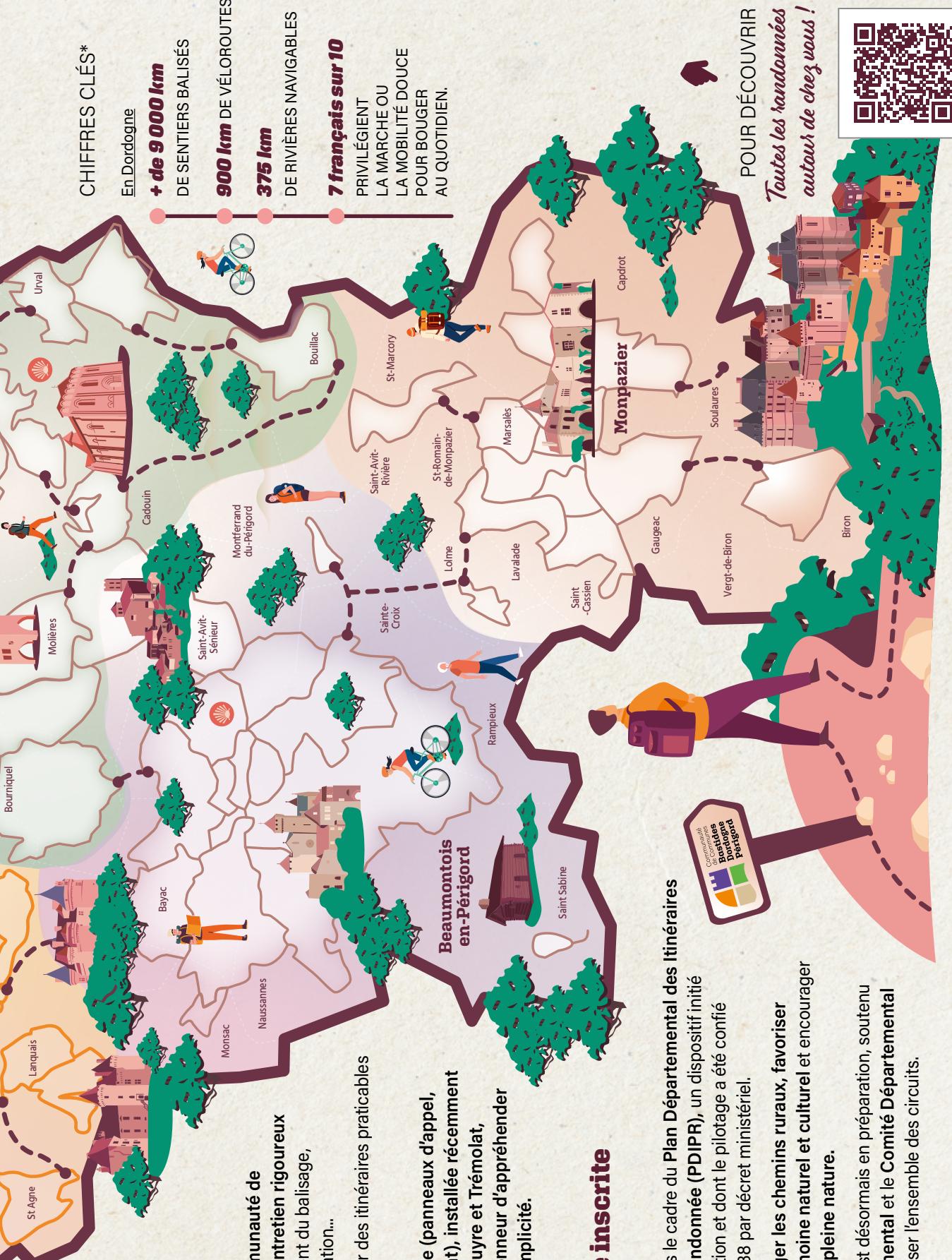
Le territoire de la Louyre vient de rejoindre le vaste réseau de sentiers balisés de la communauté de communes Bastides Dordogne-Périgord. Avec 18 nouvelles boucles, c'est désormais l'ensemble du territoire intercommunal qui est maillé de chemins de randonnée.

Une trame verte qui relie 47 communes.

Né il y a plus de vingt ans autour de Cadouin et du Pays Beaumontais, les premiers circuits pédestres ont peu à peu dessiné un fil conducteur pour la marche et le tourisme vert. Depuis, le réseau n'a cessé de s'étendre : le Bassin Lindois a rejoint le dispositif en 2016-2017 avec des boucles reliant Lalinde, Couze, Lanquais et Varennes, puis le secteur de Monpazier est venu compléter la carte.

18 NOUVEAUX CHEMINS





Des chemins entretenus et sécurisés

Chaque année, la communauté de communes assure un entretien rigoureux du réseau : remplacement du balisage, débroussaillage, sécurisation...

Il est essentiel de garantir des itinéraires praticables toute l'année.

La nouvelle signalétique (panneaux d'appel, fléchage et jalonnement), installée récemment sur le territoire de la Louyre et Trémolat, permet à chaque randonneur d'appréhender le parcours en toute simplicité.

Une démarche inscrite dans la durée

Ce maillage s'inscrit dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), un dispositif initié par la loi de décentralisation et dont le pilotage a été confié aux Départements en 1988 par décret ministériel.

SON AMBITION : protéger les chemins ruraux, favoriser la découverte du patrimoine naturel et culturel et encourager la pratique du sport de pleine nature.

Un topoguide unique est désormais en préparation, soutenu par le Conseil Départemental et le Comité Départemental du Tourisme, pour valoriser l'ensemble des circuits.

Merci aux associations !

La communauté de communes remercie les associations locales, partenaires essentiels de cette réussite, et les invite à contribuer à la préservation de la qualité du bâti et à la préservation de la nature.

Savoir-faire & Faire savoir

L'agriculture au service du développement durable.



GAEC L'ÉPI DE LA VALLÉE

LE POTENTIEL ÉNERGÉTIQUE
DU MISCANTHUS.

À 32 ans, Éric Chort et son associé Hervé Vrignaud sont des agriculteurs en quête de diversification et de solutions durables. En 2015, ils choisissent de fusionner trois exploitations agricoles et de mutualiser leurs savoir-faire en créant le GAEC L'Épi de la Vallée.

AUJOURD'HUI, ILS EXPLOITENT 370 HECTARES RÉPARTIS ENTRE SAINT-AGNE, VARENNES ET LANQUAIS.

Ils commencent par des céréales et des pommes-de-terre. Pour élargir le modèle traditionnel, ils cherchent de nouvelles cultures, adaptées aux contraintes du territoire et notamment aux petites parcelles. C'est ainsi qu'ils découvrent le Miscanthus, encore peu connue en Dordogne. Originaire d'Asie, le Miscanthus est une graminée pérenne très robuste. Elle ne nécessite aucun intrant : ni engrangis, ni traitements, ni irrigation.

En 2023, ils se lancent dans l'aventure et plantent 7,5 hectares, pour voir.

“ C'est une culture qui ne craint pas la chaleur et qui valorise parfaitement des terres morcelées ”

— PRÉCISE ÉRIC CHORT.

Si le Miscanthus est utilisé pour le paillage horticole, c'est surtout son potentiel de biomasse énergétique qui les intéresse. Son pouvoir calorifique, supérieur à celui du pellet, en fait un combustible compétitif, à condition d'être utilisé dans des chaudières polycombustibles.

Ils souhaitent structurer la filière localement. Pour cela, ils s'inspirent d'expériences réussies dans la Somme pour convaincre les élus de Dordogne qui souhaitent remplacer leur chauffage au gaz par une chaufferie biomasse.

CETTE DÉMARCHE S'INSCRIT DANS UNE VISION GLOBALE : offrir une alternative au bois, réduire la pression sur les forêts et développer le Miscanthus comme filière énergétique locale, durable et économique.

Eric et Hervé cherchent de nouveaux projets de chaufferies pour étendre progressivement la surface cultivée et ancrer cette plante dans le paysage périgourdin.



REPÈRES

Miscanthus : plante pérenne : 15 à 20 ans

Plantation de rhizomes (racines) au printemps

Haute capacité à stocker le CO2 dans le sol

Récolte annuelle : fin de l'hiver.

Jusqu'à 15 tonnes de biomasse par hectare.

POUR EN SAVOIR + <https://france-miscanthus.org/debouches/energie-renouvelable/>



LE VERGER DES ARILLES

LA GRENADE POUR S'ADAPTER
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

En 2020, Nathalie Flatres et son mari cèdent leur entreprise de transport à Nantes en quête d'une nouvelle vie. Pour ces Bretons et leurs deux enfants, sans attaches locales, le Périgord a été un véritable coup de cœur.

À l'automne 2021, leur projet agricole prend forme : ils décident de planter des grenadiers, une culture presque absente en Dordogne.

Aujourd'hui, 1800 arbres poussent sur un peu plus de cinq hectares, faisant du site le plus grand verger de grenadiers du département.

POURQUOI LA GRENADE ?

Résistante à la sécheresse, la grenade s'adapte aux étés chauds. Trois variétés rustiques sont plantées dont la Salavatski (originaire d'Iran et de Turkménistan) qui résiste au froid périgourdin, complétées par quinze autres, plus expérimentales.

Accompagnés par la Chambre d'Agriculture et par un spécialiste du Sud de la France, ils font de leur verger un véritable laboratoire. L'arbre nécessite toutefois des sols équilibrés et drainants, ce qui élimine certaines parcelles, trop argileuses. L'aventure bascule en 2023 avec la disparition brutale de son mari. Nathalie choisit pourtant de continuer, soutenue par ses enfants :

**“ J'ai dû tout réorganiser, tout rationaliser.
On ne travaille pas moins, mais différemment.
Le calme, le rythme des saisons... ça me fait du bien. ”**

L'agriculture demande une énergie immense, mais elle offre aussi un ancrage, une respiration, une raison de continuer. Aujourd'hui, elle gère l'exploitation seule. Son parcours professionnel (école de commerce, banque, entreprenariat) l'aide à structurer, planifier et évaluer. Sa première récolte, en octobre 2025, a atteint 300 kilos : modeste mais encourageante.

L'objectif à terme est d'atteindre 10 à 20 tonnes annuelles.

L'équilibre économique est envisagé autour de 2027 grâce à une diversification : miel issu des ruches, gîtes, et peut-être truffes.

Portée par la cuisine méditerranéenne et l'intérêt pour ses qualités antioxydantes, la grenade connaît en France, un fort essor depuis quinze ans.



PRODUITS : fruits frais, jus, sirops et coulis prisés en pâtisserie.
VENTE : boutique des producteurs de Couze-et-Saint-Front

PAYSAN BOULANGER

UNE QUÊTE D'AUTONOMIE

Manon Simian est issue d'une famille d'éleveurs ovins. Martin Fernandez était cuisinier avant de devenir berger en alpage. Tous deux sont originaires du sud-est (Montpellier et Arles) où ils se sont rencontrés. Après une expérience dans le Béarn, comme ouvriers agricoles, ils décident de lancer leur propre projet.

Ils cherchent une ferme, qu'ils trouvent grâce à **Fermes en Vie**, une foncière agricole solidaire qui finance des fermes pour permettre l'installation d'une jeune génération d'agriculteurs grâce à l'épargne citoyenne. La Foncière rachète les terres et leur loue via un bail de 25 ans, avec possibilité d'achat au bout de sept ans. Ce dispositif leur a permis de s'installer sans contracter de prêt bancaire. Les bâtiments, eux, appartiennent encore au cédant, **Jean-Marie Bru**, un céréalier à la retraite, né dans cette maison et qui reste très présent à leurs côtés, pour les aider.

Installés depuis un an et demi, le couple exploite désormais 53 hectares, dont 12 de noyeraies, environ 15 de cultures céréalières dont 10ha de blé.

LEUR MODÈLE ÉCONOMIQUE ? AUTONOMIE MAXIMALE : conserver leurs semences dans une station de stockage hors paire fabriquée par Jean-Marie, cultiver leur blé, faire leur farine dans leur moulin avant chaque fournée, (sans pesticides ni intrants). Le maraîchage pour compléter l'activité et le troupeau de **160 brebis**, pour la production de viande.

La grange, restaurée et transformée en boutique avec espace café, attire à la fois les habitants de Naussannes - qui se sont progressivement appropriés le lieu - et des clients des villages voisins.

BEAUMONTOIS-EN-PÉRIGORD

SAS CPEB - FAMILLE GUERIN

FAIRE DE LA CHALEUR PERDUE, UNE RESSOURCE UTILE !

Thierry GUERIN, ses deux frères Patrice et Bertrand et trois de leurs enfants (Mathieu, Charly et Clément) sont les descendants d'une famille d'agriculteurs implantée ici depuis la Révolution.

Ils exploitent désormais deux fermes qui totalisent 320 hectares avec 100 vaches laitières et 35ha de noyers et châtaigniers. En quête de diversification et dans une **vision stratégique à long terme qui vise l'autonomie énergétique**, ils souhaitent valoriser les ressources locales et contribuer à la transition écologique du territoire.

Il y a 15 ans, ils se lancent dans l'énergie décarbonée en transformant en électricité les fumiers et lisiers de leur exploitation et d'autres matières organiques végétales. Puis il y a trois ans, ils passent une nouvelle étape, cette fois pour produire du biogaz, injecté dans le réseau de distribution du gaz de ville. Ils souhaitent développer l'usage du biogaz carburant pour le transport scolaire local.

“ Nous travaillons aussi avec la papeterie Ahlstrom Munksjo Rottersac : leurs déchets papier, exclusivement composés de cellulose, sont parfaits pour produire du biogaz. Nous récupérons ces résidus et les valorisons dans notre méthaniseur. »

— THIERRY GUERIN

AUJOURD'HUI, ILS ONT UN AUTRE PROJET : VALORISER L'ÉNERGIE PERDUE !

Dans les moteurs des véhicules, les chaudières et les industries, **1/3 de l'énergie est réellement utile** pour faire tourner les roues, actionner une pompe, ou générer de l'électricité. **Le reste, environ 2/3, s'échappe...** sous forme de chaleur, perdue, gaspillée !

L'idée est simple mais ambitieuse : elle consiste à capturer cette énergie invisible dite "chaleur fatale", pour la stocker dans des citernes à 95 °C, et la transporter vers des clients industriels ou des réseaux



“ L'objectif serait de continuer d'aménager la grange pour développer les services sur place. Que cette boutique devienne un café épicerie. Nous souhaitons également organiser des repas fermiers l'été, une fois par mois. ”

REPÈRES

200 kg de farine/semaine

Vente du pain dans la boutique deux fois par semaine :

mardis et vendredis

Blé, intégral, pain aux graines, pain aux noix, seigle (à venir).

Vente de pizzas : tous les vendredis soir

VENTE : boutique des producteurs de Couze-et-Saint-Front



de chaleur collectifs. Le process s'inspire de technologies déjà développées en Allemagne. Cette chaleur récupérée pourrait ainsi remplacer partiellement des systèmes énergétiques existants, prolonger la durée de vie des chaudières et réduire la consommation de combustibles fossiles.

Transformer un flux d'énergie jusqu'ici perdu en une ressource utile, ou comment innovation et territoire peuvent se conjuguer pour créer un modèle énergétique circulaire et durable.



© ÉMILIE BRY



REPÈRES

2011 : première unité de méthanisation à Clottes, pour produire de l'électricité.

2023 : seconde unité à Borie Verte, pour le Biogaz.

2025 : étude de faisabilité financée par l'ADEME en partenariat avec deux industriels à moins de 30km.

Objectif : couvrir 50 à 70 % des besoins grâce à la chaleur récupérée.

LES GARDIENS DE NOS EAUX PROPRES

La communauté de communes Bastides Dordogne-Périgord compte 19 stations d'épuration, dont 2 gérées directement par les communes de Biron et Saint-Foy-de-Longas.

©CRÉDIT PHOTO OPURE - STATION DÉPURATION DE MONPAZIER

LES STATIONS D'ÉPURATION de la CCBDP



Elsa LOUREIRO RESENDE

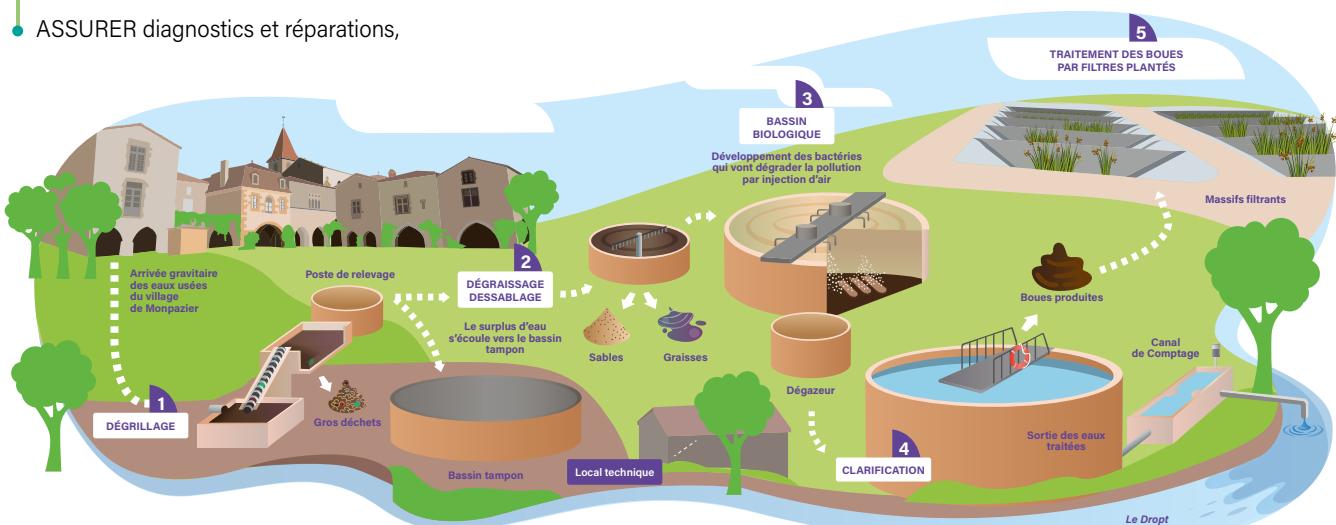
Responsable du service assainissement

Le service assainissement, basé à Lalinde et créé en 2018, assure le suivi et le contrôle des installations publiques ainsi que des habitations raccordées au réseau d'eaux usées.

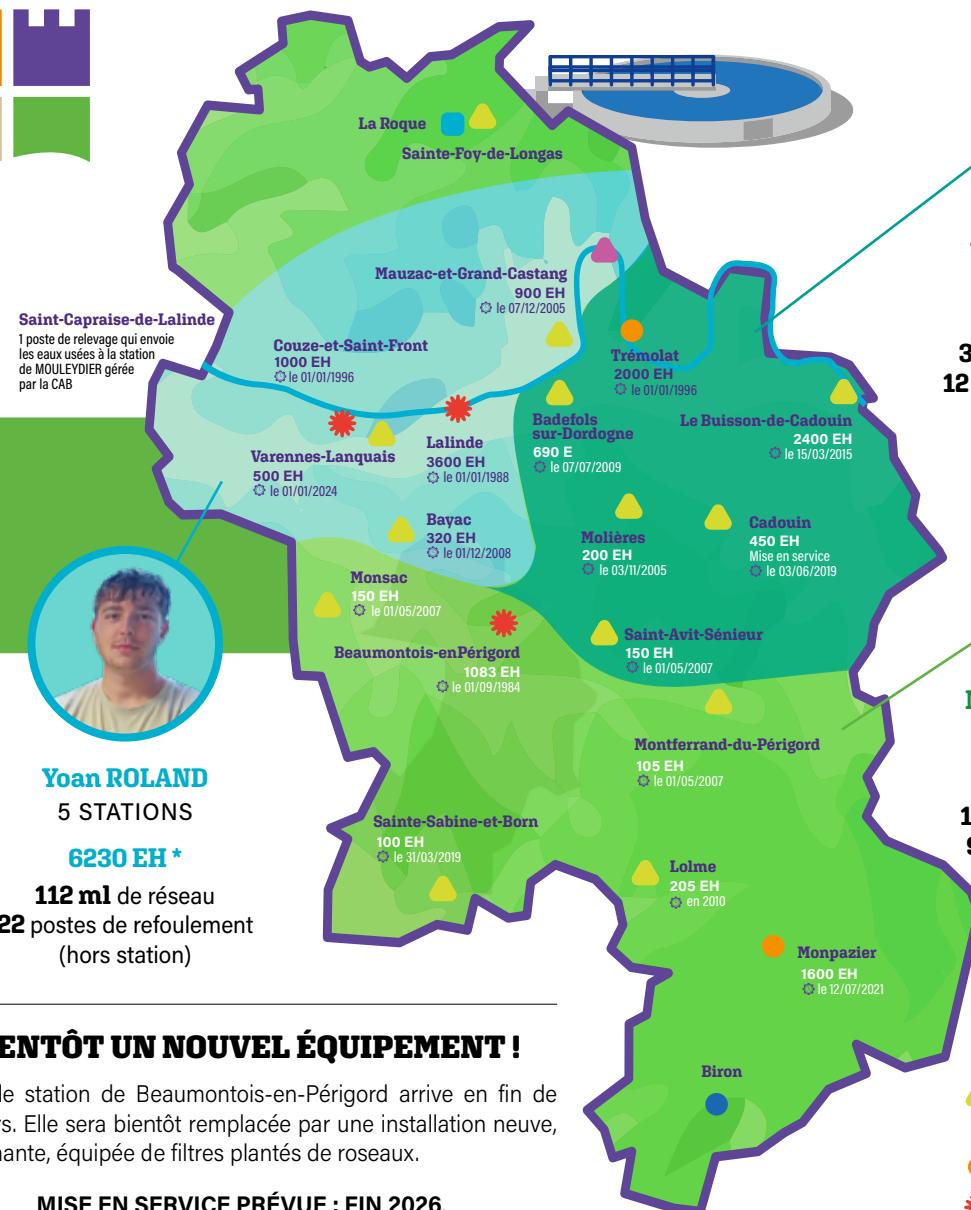
L'équipe, dirigée par Elsa Loureiro Resende assistée par Caroline Manic, comprend trois techniciens dont les missions consistent à :

- ENTREtenir les installations et leurs abords,
- ANALYser les rendements,
- RÉALISER les hydrocurages préventifs ou curatifs,
- ASSURER diagnostics et réparations,

- CONTRÔLER les raccordements,
- ACCOMPAGNER les projets en lien avec la police de l'eau et l'agence technique départementale.



SYNOPTIQUE DES OUVRAGES DE LA STATION D'ÉPURATION DE MONPAZIER



BIENTÔT UN NOUVEL ÉQUIPEMENT !

L'actuelle station de Beaumontois-en-Périgord arrive en fin de parcours. Elle sera bientôt remplacée par une installation neuve, performante, équipée de filtres plantés de roseaux.

MISE EN SERVICE PRÉVUE : FIN 2026.

*ÉQUIVALENT HABITANT = UNITÉ UTILISÉE POUR DIMENSIONNER LES STATIONS D'ASSAINISSEMENT.
ELLE PERMET DE TRADUIRE LA POLLUTION ORGANIQUE ÉMISE PAR UNE POPULATION DONNÉE.

LÉGENDE

- ◆ Système filtre planté de roseaux
- Système à boues activées
- ★ Système lit bactérien
- Système de lagunage
- Système de décantation

Stop ! Ne jetez plus vos lingettes dans les toilettes

Même si elles sont indiquées "biodégradables", les lingettes ne se dégradent pas assez vite : elles arrivent intactes à la station d'épuration et provoquent de nombreux dégâts.

POURQUOI C'EST INTERDIT ?

Les lingettes peuvent entraîner :

- le bouchage de vos toilettes,
- la casse des pompes de relevage,
- des remontées d'eaux usées dans les habitations,
- le débordement dans le milieu naturel,
- et une mauvaise qualité d'épuration.

RÉSULTAT : davantage d'interventions, plus de frais... et un coût plus élevé pour le service d'assainissement et une augmentation de votre facture.

"Le réseau d'assainissement n'est pas une poubelle.



Changeons nos habitudes !

NUMÉROS UTILES

ASTREINTE WEEK-END (ven. 16h30 - lun. 8h15)
Tel. : **06 43 32 75 46**

EN CAS DE BOUCHAGE :

- Entre la maison et le tabouret de branchement : contactez un plombier.
- Au niveau du tabouret, au-delà ou si une plaque déborde sur la voie publique : contactez la CCBDP (heures de bureau)
Tel. : **05 33 76 01 73**
Courriel : elsa.saraiva@ccbdp.fr





Qu'est-ce qui nous rend si fiers ?

LA RÉSIDENCE AUTONOMIE LES BÉLISSES À LALINDE

Savez-vous qu'entre le domicile et la maison de retraite, il existe une solution pour vieillir chez soi mais pas seul(es) ... en toute autonomie ?

Dans le cadre d'une démarche d'action sociale les résidences autonomie, sécurisées mais non médicalisées, se déplient, depuis quelques années, partout en France.

Elles répondent au souhait de continuer à vivre chez soi, mais pas seul(e), dans un environnement adapté, rassurant et socialement stimulant.

Ces résidences s'adressent aux personnes qui n'ont pas besoin d'un suivi médical constant.

La Résidence les Béliers de Lalinde a été une des premières structures à répondre à ce besoin.

Gérée à l'origine par la municipalité et aujourd'hui par le Centre Intercommunal d'Action Sociale, elle accueille des personnes seules ou des couples autonomes, à partir de 60 ans, dans un environnement sécurisé et non médicalisé.

Bordée par la Dordogne et le canal de Lalinde, dans un écrin verdoyant, elle concilie le calme de la campagne et la proximité des commerces, de la pharmacie et du pôle médical.

Les logements, répartis sur deux étages avec ascenseurs, identiques dans leur agencement, possèdent chacun un balcon ou une terrasse. Une chambre d'hôtes permet également d'accueillir les familles et amis comme à la maison.

VIVRE ENSEMBLE

Que ce soit dans les salons, la bibliothèque, la salle d'animations, ou de restauration, les espaces communs offrent aux résidents l'opportunité de se rencontrer et de partager des activités de loisirs et des moments chaleureux.

RESTER ACTIF

Chaque jour, en fonction des envies du moment et des besoins, chacun peut bénéficier de toutes sortes d'animations, activités ludiques, créatives, sportives ou relaxantes : gym douce, ateliers mémoire, lectures, chant, repas festifs ou après-midis détente ... il y en a pour tous les goûts.

“Les personnes sont dans leur appartement avec leurs meubles, dans une résidence où elles peuvent se faire des ami(e)s, participer à un programme d'activités tout en maintenant un lien avec l'extérieur, comme aller au marché le jeudi ou participer à des sorties collectives.”

– MICHÈLE BORIE, directrice de la résidence les Béliers

REPÈRES

Ouverture : 1984

Téléassistance 24h/24, en cas d'urgence.

40 appartements T1 (36 m²)

1 appartement T4 (75 m²) avec jardin privatif.

Restauration assurée par un traiteur local.

POUR EN SAVOIR PLUS



RÉSIDENCE AUTONOMIE LES BÉLISSES

16 Avenue Jean Moulin • 24150 LALINDE

Tél. : 05 53 24 92 88 • E-Mail : rpalesbelisses@gmail.com

BÉLISSÉ (N.F.), DU VERBE OCCITAN BÉLISSÀ

Désigne une île formée sur la Dordogne, comme les bélisses de Pontours, situées en amont de Lalinde.

Le terme s'applique également à une variété de saules aux longues branches caractéristiques de ces îlots ou des berges, dont les rameaux trempent dans l'eau.

Enfin, « bélisse » est aussi le nom local donné aux renoncules d'eau.



SOINS DE PROXIMITÉ Le pari du Centre Intercommunal de Santé !

Face au départ à la retraite de nombreux médecins et au vieillissement de la population, l'accès aux soins est devenu un enjeu majeur pour les territoires ruraux touchés par la désertification médicale.

En avril 2022, l'ARS (Agence Régionale de Santé) Nouvelle-Aquitaine a classé la communauté de communes Bastides Dordogne-Périgord en Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP), signalant une offre de soins insuffisante.

Depuis, la collectivité s'emploie à aider toutes les initiatives proposées par les professionnels de la santé et à renforcer l'accès aux soins pour soulager les médecins surchargés. Consciente que les solutions sont multiples et qu'elles sont toutes complémentaires, la collectivité a commencé par consulter les institutions et les professionnels de santé.

**Le résultat de cette consultation
a été la création d'une structure :
le Centre Intercommunal de Santé (CIS).**

L'OBJECTIF :

ATTRIRER DE NOUVEAUX GÉNÉRALISTES en leur proposant un statut salarié, ce qui leur permet de concilier pratique médicale et vie personnelle.

AUJOURD'HUI LE CENTRE SE DÉPLOIE SUR 1 SIÈGE ET 3 ANTENNES :

LE SIÈGE : Beaumontois-en-Périgord

Une personne a été engagée début 2025 pour effectuer la coordination des trois antennes et assurer l'administration, les plannings et le secrétariat.

- Le Buisson-de-Cadouin -

UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE et une secrétaire médicale

- Monpazier -

DEUX MÉDECINS GÉNÉRALISTES dont une arrivée récemment et une assistante médicale.

- Capdrot -

UNE DENTISTE et une assistante dentaire

REPÈRES

2023 :

création du Centre Intercommunal de Santé (CIS)

2023-2025 :

19 300 consultations (médicales et dentaires).



NOUS RECHERCHONS ACTIVEMENT DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Si vous aimez travailler en équipe.

Si vous défendez une médecine de qualité.

Si vous souhaitez vous consacrer pleinement aux soins et vous affranchir des tâches administratives,

Rejoignez-nous !



POUR EN SAVOIR PLUS

Séverine AMAR / Audrey LADEUILLE

Tél : 05 32 28 00 32 / 05 53 63 65 28

E.mail : severine.amar@ccbdp.fr
audrey.ladeuille@ccbdp.fr



Inédit sous la IV^e République : une femme est élue sénatrice de la Dordogne.

Entre les deux guerres, plusieurs sénateurs soutiennent activement le combat pour les droits des femmes.

Parmi eux, Louis Martin, sénateur du Var, fédère un groupe d'environ 80 parlementaires favorables au vote féminin.

De 1923 à 1935, il réclame chaque année, sans succès, l'inscription à l'ordre du jour d'une proposition de loi visant à accorder aux femmes le droit de vote et d'éligibilité.

Le 21 octobre 1945, les premières élections législatives d'après-guerre font entrer 33 femmes à l'Assemblée nationale.

L'année suivante, le 8 décembre 1946, et pour la première fois, elles sont 21 à intégrer le Conseil de la République au Sénat.

LE SÉNATEUR LOUIS MARTIN, ACCOMPAGNÉ D'UNE DÉLÉGATION FÉMINISTE, SORTANT DU PETIT LUXEMBOURG, 21 JUIN 1932 (AGENCE ROL)

JEANNE VIGIER 1901 - 1991



Ses parents, Jean-Pierre Meyssonier et Marie Blanchez, sont agriculteurs.

Devenue orpheline de père pendant la Première Guerre mondiale, Jeanne Vigier est reconnue pupille de la Nation. Titulaire du certificat d'études, elle reprend l'exploitation familiale.

En février 1929, elle épouse en secondes noces Alphonse Vigier. Le couple n'aura pas d'enfant.

Une femme engagée

Au début des années 1930, Jeanne Vigier adhère au Parti communiste et devient secrétaire de la cellule locale du Buisson. Elle s'engage ensuite dans la Résistance active durant la Seconde Guerre mondiale. Elle milite également au sein de la Confédération générale de l'agriculture (CGA).

Au printemps 1945, elle est élue conseillère municipale du Buisson.* Elle se présente aussitôt pour l'Union républicaine et résistante à l'Assemblée nationale constituante, puis aux élections législatives de 1946. Lors du second tour des élections sénatoriales, elle est élue conseillère de la République.

Elle compte parmi les 21 premières femmes élues au Sénat, et devient la première sénatrice de Dordogne. Son engagement dans la Résistance a nourri son combat pour la justice sociale, les droits paysans, la reconstruction et l'avenir de la Dordogne.

Un symbole fort !

Cette élection de 1946, représente une avancée majeure et symbolise l'entrée des femmes en politique.

REPÈRES

1901 : naissance dans la commune du Buisson

1945 : élue conseillère municipale

1946 : élue 1^{re} Sénatrice de la Dordogne sous la IV^e République - groupe communiste.

1948 : fin de son mandat de sénatrice.

1951 : candidate aux législatives et aux sénatoriales, sans succès.

1972 : création avec Lucien Dutard (alors maire de Boulazac), du journal "La Voix de Jacquou" édité par la Fédération du Parti communiste de la Dordogne à Périgueux.

7 décembre 1991 :
Jeanne Vigier meurt au Buisson-de-Cadouin.

Une rue porte aujourd'hui son nom
à Boulazac Isle Manoire ainsi qu'à Prigonrieux, en Dordogne.

* EN 1893, LA COMMUNE PREND LE NOM DE LE BUISSON, EN 1960 ELLE FUSIONNE AVEC CUSSAC POUR DEVENIR LE BUISSON-CUSSAC. EN 1974, LE BUISSON-CUSSAC FUSIONNE AVEC LES COMMUNES DE CADOUIN, PALEYRAC ET URVAL POUR FORMER LA COMMUNE ACTUELLE LE BUISSON-DE-CADOUIN. URVAL REDEVIENT INDÉPENDANTE EN 1989.



BILAN DE L'ÉTUDE SUR LA PRÉServation DES VIEILLES FORÊTS

Vers une gestion durable et partagée des forêts ?

Depuis 2023, la communauté de communes Bastides Dordogne-Périgord s'est engagée dans un programme ambitieux visant à préserver les vieilles forêts et à restaurer la trame forestière du territoire.

Lauréate de l'appel à projets "Nature et Transition" de la Région Nouvelle-Aquitaine, notre collectivité a conduit, avec le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Dordogne, une étude approfondie pour mieux connaître, protéger et reconnecter ses massifs forestiers.

Cette démarche répond à un enjeu national : sur notre territoire, la forêt occupe une place importante et continue de gagner du terrain.

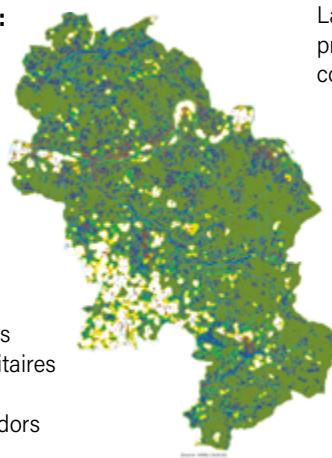
La cartographie de la trame forestière révèle une structuration inégale : le sud-est présente de vastes massifs continus et des lisières riches, où se concentrent les vieilles forêts et où la connectivité écologique est la plus robuste. Le nord-ouest, en revanche, dominé par l'agriculture, est très fragmenté, avec des îlots isolés insuffisants pour maintenir durablement les espèces forestières exigeantes.

MIEUX COMPRENDRE LA CONNECTIVITÉ PAR MODÉLISATION

Des modèles ont été réalisés sur plusieurs espèces indicatrices :

- **Le Grand Rhinolophe** (chauve-souris sensibles aux ruptures du bocage) ;
- **Le Pic Mar** (oiseau emblématique des vieilles forêts)
- **Des groupes bocagers.**

Ils montrent l'importance des corridors forestiers et identifient les zones prioritaires pour la restauration, en particulier dans le nord-ouest, où quelques corridors résiduels offrent un fort potentiel.



LES CHIFFRES

34 000 hectares de forêts
(52 % du territoire). Couvert forestier dense, majoritairement composé de feuillus : chênes, châtaigniers et charmes.

21 500 hectares présumés anciens
(forêts anciennes) et seulement 7 vieilles forêts ont été recensées, couvrant à peine 20 hectares, toutes de faible maturité.

9 pré-vieilles forêts :
30 hectares supplémentaires.

Coût de l'opération : 48 000€
Financée à 80 % par la Région Nouvelle Aquitaine.

“ Ce travail constitue une étape fondatrice. Il offre à la collectivité une vision claire de son patrimoine forestier et des actions prioritaires à engager pour préserver un héritage naturel irremplaçable.

Préserver les vieilles forêts, c'est préserver un patrimoine vivant, mais aussi assurer l'avenir climatique, écologique et paysager du territoire ”.

— BENOIT DUHAZÉ, Chargé de missions au Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine



“Les brèves”



LA RECYCLERIE TRI-PORTEUR24 A FÊTÉ SES 10 ANS !

La recyclerie associative Tri-porteur24, issue d'un collectif de citoyens pour la transition en pays lindois, a célébré ses 10 ans le 26 novembre 2025.

VOUS AUSSI, DONNEZ UNE SECONDE VIE
À VOS OBJETS ET VIEUX MEUBLES !

OUVERTURE À LA VENTE

Le mercredi de 14h00 à 17h00
Les vendredis et samedis de 10h00 à 13h00

RÉCEPTION DES OBJETS ET MEUBLES SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

Mardi 14h00-16h30 - Jeudi 10h15-13h00

SUIVEZ LA RECYCLERIE TRI PORTEUR 24
Av. de Cahors, derrière l'église à Couze-et-Saint-Front
Tél.: **07 83 52 76 45**
E.mail: recyclerie.tri-porteur24@outlook.fr

ISSN 2264-8924

DORDOGNE - PÉRIGORD - AQUITAINE

76 pages

SECRETS DE PAYS

Echos du Pays des Bastides

1^{er} semestre 2026 - N° 27

AU SOMMAIRE...

PAGES 19
LA SOUŁE
ANCIÈTRE
DU RUGBY ?

PAGES 26-28
JEFFERSON
PODOR
DE L'USL À L'URG

PAGES 35-38
MÉMOIRE DU
CYCLO CLUB
LINDOIS

PAGES 42-45
LE CIRCUIT
AUTOMOBILE
DE FAUX

PAGES 65-67
IN HOMMAGE
PIÈCES
CONTINER

NOTRE DOSSIER

**150 ANS DE SPORTS
EN PAYS DES BASTIDES**

Le magazine qui parle du Pays des Bastides, celui d'hier et d'aujourd'hui
Contact : www.secrets-de-pays.com - 07 87 64 13 95 - 06 70 12 29 09

RETROUVEZ TOUTES
LES INFORMATIONS SUR NOTRE SITE

ccbdp.fr

MICRO FOLIE - LE MUSÉE NUMÉRIQUE



BILAN ÉTÉ - AUTOMNE 2025

JUIN - NOVEMBRE : **786** visiteurs
DISPOSITIF DÉPLOYÉ **dans 9 communes**
ACCUEIL DE DIFFÉRENTES STRUCTURES :
école primaire, Ehpad, associations, centres de loisirs

THÉMATIQUES ABORDÉES :
la Bande-dessinée, Notre-Dame-de-Paris, l'eau, les animaux dans l'art, le sport, le portrait, les métiers anciens.

PROGRAMME 2026

Venez retrouver les animations de la Micro-Folie **à Varennes** (école) le 14 et 21 janvier de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Lanquais, Le Buisson-de-Cadouin, Liorac-sur-Louyre, Monpazier ...

SUIVEZ LE PROGRAMME COMPLET
SUR LE SITE DE LA CCBDP : **ccbdp.fr**



SERVICE HABITAT



MAPRIMERÉNOV 2026 !

Après trois mois de suspension, MaPrimeRénov', victime de son succès a été relancée le 30 septembre dernier.

Le dispositif, accessible aux ménages très modestes a permis de financer 13 000 foyers.

Les financements ont atteint jusqu'à 80 % du montant HT des travaux, un niveau nettement supérieur à celui des dispositifs 2022-2023, alors plafonnés à 35 % ou 50 %.

En 2026, MaPrimeRénov' Rénovation d'Ampleur devrait être élargie à d'autres catégories de ménages.

À noter : les aides liées à l'adaptation des logements à la perte d'autonomie ainsi que celles destinées à la lutte contre l'habitat indigne ou très dégradé, demeurent inchangées.

POUR ENGAGER LES DEMANDES



Le cap des 90 000 !

En 2025, le château a enregistré une fréquentation en hausse de 30 % et a franchi pour la première fois le cap des 90 000 visiteurs.

Les raisons de ce succès ?

- + de public familial
 - + de visiteurs étrangers.
 - + de meubles

Le château a été remeublé grâce au partenariat avec le Mobilier national.

- Le site a bénéficié aussi d'une forte visibilité médiatique en 2024**, notamment grâce aux émissions **La Carte aux Trésors** et **Les Traîtres**, ainsi qu'à la mise en lumière du projet mené en collaboration avec le **Metropolitan Museum of Art de New York** sur la reproduction des sculptures de la chapelle.

**À suivre en 2026 :
un audioguide
et de nouvelles pièces
ouvertes à la visite ...**



EXPOSITION

LES ALIÉNÉS DU MOBILIER NATIONAL

28.11.2025 - 26.11.2028

Le terme « aliéné » vient du latin alienare “rendre autre ”. “vendre”. “détacher”.

Un Aliéné du Mobilier national est un objet retiré des collections publiques, libre de toute contrainte patrimoniale : il peut être vendu, transformé, démonté ou détruit.

Depuis le XVII^e siècle, le Mobilier national procède régulièrement à l'aliénation des pièces sans usage ni valeur historique ou artistique. Les objets déclassés, souvent modestes, tombent ensuite dans l'anonymat des ventes domaniales et risquent même la destruction, faute d'acquéreurs.

Pour valoriser ce patrimoine discret et encourager une approche durable, le Mobilier national a invité divers créateurs – sculpteurs, designers, brodeurs, verriers, graveurs, etc... à réinventer ces meubles afin de révéler la richesse des matériaux, des styles et savoir-faire.

Cette exposition au château de Biron s'inscrit dans un programme de recherches lancé en 2019 avec la vocation d'ouvrir le champ des possibles et de stimuler la création.



“ Que se passe t-il donc sur votre territoire ? ”

Restez informés toute l'année en retrouvant l'ensemble des magazines édités depuis Juin 2021 sur le site de la CCBDP.

n°1



n°2



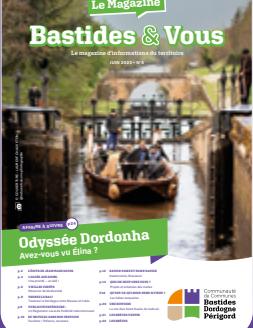
n°3



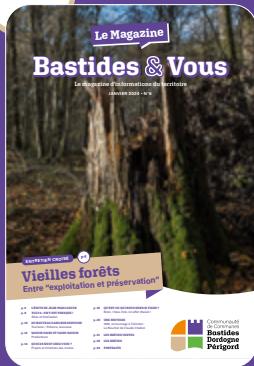
n°4



n°5



n°6



n°7



n°8



n°9



TELECHARGER
ET CONSULTER
TOUS LES MAGAZINES

SUIVEZ NOS ACTUALITÉS SUR :

ccbdp.fr



LETTRE D'INFOS

Vous ne recevez pas la lettre d'informations trimestrielles sur votre boîte mail ?

Ne tardez pas à vous inscrire pour recevoir la prochaine !

POUR VOUS INSCRIRE, RENDEZ-VOUS SUR :

<https://ccbdp.fr/lettre-dinfos/>



VOUS INSCRIRE
EN LIGNE